

	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture	8
	Référence : 485 / 25	
24 JUL. 2025		
A traiter par		
Copie à		

Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député·e·s
Luxembourg

Luxembourg, le 24 juillet 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à Monsieur le **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité**, à Madame la **Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture**, à Monsieur le **Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse** concernant **Natur genéissen**.

Natur genéissen est un projet lancé par le SICONA avec l'appui du Ministère du Développement durables et des Infrastructures, qui poursuit un triple objectif : la promotion de l'agriculture locale, la promotion de la protection de la nature et de l'environnement, ainsi que la promotion de l'alimentation saine et durable. Concrètement, *Natur genéissen* repose sur un modèle de mise en relation directe entre les producteurs·trices agricoles locaux et les cantines des services d'éducation et d'accueil (maisons relais), selon un cahier des charges exigeant. Celui-ci inclut des critères environnementaux, des standards de qualité pour les produits, ainsi que des exigences en matière de bien-être animal et de durabilité.

À ce jour, 45 communes et 51 producteurs·trices participent activement au projet, permettant ainsi la distribution d'environ 13.000 repas par jour avec une part importante de produits biologiques, régionaux, équitables et labellisés *Natur genéissen*. À côté du SICONA, les trois parcs naturels du Luxembourg ont rejoint le projet en 2021, et le SIAS est actuellement en train de mettre en œuvre le projet dans ses communes.

Le système *Natur genéissen* présente de nombreux avantages à la croisée des enjeux agricoles, environnementaux, sociaux et éducatifs. En soutenant les circuits courts, il offre un débouché stable et sécurisé aux entreprises agricoles locales (de toute taille), tout en renforçant la résilience de l'agriculture régionale. Le projet valorise des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de la biodiversité, en intégrant des critères stricts de durabilité dans ses cahiers des charges. Du côté des structures d'accueil, il permet de proposer aux enfants une alimentation saine, de qualité, et adaptée aux saisons, tout en intégrant une dimension pédagogique sur la nutrition et le développement durable. Enfin, en favorisant une coopération directe entre communes, éducateurs·trices et agriculteurs·trices, *Natur genéissen* contribue à renforcer les liens territoriaux et à sensibiliser les jeunes générations aux enjeux de la transition alimentaire.

Le projet est ancré dans le *Plan National pour la Protection de la Nature* (PNPN3) et porté par les communes membres SICONA et des parcs naturels avec le soutien du

ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité et du ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire.

Considérant la pertinence et le succès croissant de ce projet, je souhaite poser les questions suivantes :

1. **Comment le gouvernement évalue-t-il l'impact du projet *Natur genéissen*, notamment en ce qui concerne les effets sur l'agriculture locale, la biodiversité et l'éducation alimentaire ?**
2. **Le gouvernement envisage-t-il d'ancrer le projet dans la future stratégie alimentaire du Luxembourg ? Si oui, quel rôle spécifique entend-il lui attribuer ?**
3. **Le gouvernement envisage-t-il de renforcer l'éducation à l'alimentation durable au sein des services d'éducation et d'accueil, notamment à travers une intégration plus poussée dans les activités pédagogiques, mais aussi dans la formation initiale et continue du personnel éducatif et du personnel de cuisine ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Joëlle WELFRING
Députée



Réponse commune de la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture, du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité et du Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire n°2658 du 24 juillet 2025 de l'honorable Députée Joëlle Welfring

1. Comment le gouvernement évalue-t-il l'impact du projet *Natur genéissen*, notamment en ce qui concerne les effets sur l'agriculture locale, la biodiversité et l'éducation alimentaire ?

Le projet *Natur genéissen* a permis de créer de nouveaux débouchés pour une multitude de produits agricoles issus de l'agriculture locale (notamment les produits laitiers, viande de bœuf, de porc et de poulet, œufs, fruits et légumes, jus de fruits, pâtes alimentaires, céréales et autres grandes cultures, champignons). Le fait que les communes participantes s'engagent dans ce projet permet de garantir des débouchés sur le long terme, ce qui est fort apprécié par les exploitations agricoles, aussi bien conventionnelles que biologiques. Les exploitations agricoles sont ainsi plus motivées à diversifier leur production tout en respectant un cahier des charges assez strict quant aux règles de production, ainsi que quant aux mesures en faveur de l'environnement.

Au-delà de la création de débouchés supplémentaires pour les produits de l'agriculture locale, le projet *Natur genéissen* se distingue par son caractère ouvert et inclusif: il est accessible à toutes les exploitations agricoles, qu'elles soient conventionnelles ou biologiques, à condition de respecter le cahier des charges qui le régit. Actuellement, environ 80 % des agriculteurs engagés dans *Natur genéissen* pratiquent l'agriculture biologique. Le projet contribue également à la diversification des productions agricoles et encourage les circuits courts de commercialisation afin de répondre au mieux aux besoins des cuisines collectives. Ainsi, un des effets les plus marqués du projet *Natur genéissen* a été l'augmentation notable de la demande en viande bovine d'origine biologique au niveau des cantines participant au projet.

Par ailleurs, grâce à diverses actions de sensibilisation, le projet renforce la visibilité des producteurs locaux auprès du grand public.

Quant à la protection de la biodiversité, qui est au cœur de *Natur genéissen*, le cahier des charges impose qu'un minimum de 5 % des surfaces agricoles soient consacrées à des éléments de structure du paysage (tels que haies, arbres, bandes écologiques ou zones humides) ainsi qu'à des biotopes surfaciques (comme les prairies maigres de fauche de type 6510). Cette exigence permet de contribuer activement à la préservation et à la restauration d'habitats naturels.

Les surfaces nettes des biotopes sont cartographiées numériquement pour chaque exploitation participante. En moyenne, les exploitations engagées dans *Natur genéissen* consacrent 16 % de leur surface agricole à ces éléments – dépassant ainsi largement les seuils minima. Ces surfaces offrent des habitats précieux pour la faune et la flore sauvages.

Un monitoring des oiseaux typiques des paysages agricoles, réalisé par le SICONA en 2022 et en 2023 sur les exploitations *Natur genéissen*, a révélé la présence exceptionnelle de certaines espèces en déclin au niveau national, telles que l'Alouette des champs, le Rougequeue à front blanc ou encore la

Pie-grièche écorcheur. Ces résultats sont d'autant plus significatifs que la situation générale des milieux ouverts et de leurs espèces associées reste particulièrement préoccupante au Luxembourg.

En matière d'alimentation, les articles 2 et 18 du règlement grand-ducal modifié du 14 novembre 2013 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires des services d'éducation et d'accueil pour enfants (SEA), stipulent que les services d'éducation et d'accueil doivent proposer une alimentation équilibrée, basée sur des produits frais et adaptée à l'âge des enfants.

Le projet *Natur genéissen*, porté par Sicona, soutient les SEA dans une démarche constructive visant à répondre à ces exigences réglementaires. Il intègre par ailleurs les principes de durabilité définis dans le cadre de référence national relatif à l'alimentation des enfants. À ce titre, le projet contribue à assurer la qualité nutritionnelle des repas et aussi à valoriser l'agriculture locale, la préservation de la biodiversité et à l'éducation alimentaire des enfants dans une perspective durable.

À l'heure actuelle, 47 services d'éducation et d'accueil participent au projet et bénéficient d'un accompagnement personnalisé sur base d'un partenariat établi entre les communes et Sicona.

2. Le gouvernement envisage-t-il d'ancrer le projet dans la future stratégie alimentaire du Luxembourg ? Si oui, quel rôle spécifique entend-il lui attribuer ?

Dans le cadre de la consultation publique relative à l'élaboration du plan d'action national Alimentation, les porteurs de projet *Natur genéissen* ont également été sollicités. Leurs observations et propositions ont fait l'objet d'une analyse et seront, dans la mesure du possible, intégrées dans le plan d'action à venir.

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse soutient le projet *Natur genéissen* conforme aux cadres réglementaires en vigueur. Cette initiative combinant qualité nutritionnelle, durabilité et sensibilisation pédagogique constitue un exemple pertinent de bonne pratique pouvant inspirer des réflexions ministérielles en ce qui concerne l'amélioration de l'accès à une alimentation saine pour les enfants de 0 à 12 ans.

3. Le gouvernement envisage-t-il de renforcer l'éducation à l'alimentation durable au sein des services d'éducation et d'accueil, notamment à travers une intégration plus poussée dans les activités pédagogiques, mais aussi dans la formation initiale et continue du personnel éducatif et du personnel de cuisine ?

Dans le cadre de l'élaboration du futur plan d'action national Alimentation, la thématique de l'éducation alimentaire sera reconnue comme un levier essentiel. Il convient toutefois de souligner que plusieurs initiatives sont déjà en cours.

Le cadre de référence national pour l'éducation non formelle, à travers son champ d'action « Mouvement, conscience corporelle et santé », met en lumière l'importance d'une approche pédagogique de l'alimentation. Il encourage les structures à exposer les enfants à des produits régionaux, biologiques, écologiques et issus du commerce équitable, afin de les sensibiliser, dès le plus jeune âge, aux enjeux de durabilité. L'objectif est d'initier les enfants à une alimentation saine et responsable, et le lien entre santé et protection de l'environnement.

Par ailleurs, conformément au règlement grand-ducal modifié du 14 novembre 2013, le personnel de cuisine est tenu de suivre une formation obligatoire dans le domaine de la cuisine pour enfants. Le dispositif de formation continue du ministère (FOCO) offre des formations variées destinées aux professionnels du secteur de l'éducation non formelle. Parmi celles-ci, figurent des modules portant sur l'alimentation saine, l'éveil sensoriel au goût et la prévention du gaspillage alimentaire. Par ailleurs, des réflexions sont en cours afin d'élargir l'offre de formation continue dans le domaine de l'alimentation saine et durable.

Dans le cadre du projet *Natur genéissen*, SICONA dispose d'un module de formation destiné à la fois au personnel de cuisine et au personnel éducatif. Cette formation aborde l'alimentation saine pour les enfants ainsi que les principes de l'éducation au développement durable à travers l'alimentation. Actuellement proposée en dehors du catalogue FOCO, cette formation est accessible aux structures participant au projet *Natur genéissen*.

De plus, le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture propose une formation gratuite au personnel de cuisine. La formation met l'accent sur l'utilisation de produits locaux et biologiques ainsi que sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. Par ailleurs, une formation destinée au personnel encadrant est en cours d'élaboration.

Dans ce contexte, les services d'éducation et d'accueil mettent en œuvre de nombreuses initiatives pédagogiques comme p.ex. « Fro de Bauer », « Landwirtschaft erliewen » ou encore le kit pédagogique « Mir sinn Antigasp, an Dir ? ». Celles-ci incluent notamment des visites de fermes et de marchés, des activités de cueillette dans des fermes ouvertes, des ateliers de cuisine et de découverte de la pyramide alimentaire, la mise en place de jardins potagers, ainsi que la réalisation de supports pédagogiques tels qu'un calendrier des aliments de saison ou un livre de recettes. Ces projets, tout comme le sujet plus large de l'éducation alimentaire, font également l'objet d'une analyse dans le cadre du futur plan d'action national Alimentation.

Luxembourg, le 30 septembre 2025
La Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture,

(s.) Martine HANSEN